

Image not found or type unknown



Préavis pour une augmentation de loyer

Par **dorai**, le **26/06/2012** à **16:50**

Bonjour,

J'aimerais savoir si il est nécessaire de prévenir 3 mois à l'avance concernant une augmentation de loyer (local commercial) prévu par le bail tous les 3 ans ?

Cordialement.